



A38-WP/376  
LE/10  
27/9/13

## **ASSEMBLÉE — 38<sup>e</sup> SESSION**

### **COMMISSION JURIDIQUE**

#### **PROJET DE TEXTE POUR LA PARTIE « GÉNÉRALITÉS » DU RAPPORT DE LA COMMISSION JURIDIQUE**

Le texte ci-joint destiné à la partie « Généralités » de son rapport est présenté à la Commission juridique pour examen.

## **RAPPORT DE LA COMMISSION JURIDIQUE À L'ASSEMBLÉE**

### **Généralités**

1. Du 25 au 30 septembre 2013, la Commission juridique a tenu trois séances. M<sup>me</sup> M. Gordon (Jamaïque) a été élue Présidente de la Commission par l'Assemblée plénière.
2. À sa première séance, la Commission a élu M. S. Eid (Liban) Premier Vice-Président et M<sup>me</sup> H. Hitula (Namibie) Second Vice-Président.
3. Les trois séances de la Commission ont été publiques.
4. Des représentants de 103 États membres ainsi que sept délégations d'observateurs ont assisté à une ou plusieurs séances de la Commission.
5. Le Secrétaire de la Commission était M. J.V. Augustin, Directeur par intérim des affaires juridiques et des relations extérieures. MM. J. Huang et A. Jakob, conseillers juridiques principaux, étaient ses suppléants. Le Secrétaire était également assisté par MM. C. Petras et A. Opolot, et M<sup>me</sup> M. Weinstein, conseillers juridiques.

### **Ordre du jour et organisation des travaux**

6. Les points 45, 46, 47 et 48, dont la Commission avait été saisie par la Plénière, ont été examinés comme suit :

Point 45 : Rapports annuels du Conseil à l'Assemblée pour 2010, 2011 et 2012

Point 46 : Actes ou délits qui inquiètent la communauté aéronautique internationale et qui ne sont pas prévus dans les instruments de droit aérien existants

Point 47 : Programme des travaux de l'Organisation dans le domaine juridique

Point 48 : Autres questions à examiner par la Commission juridique

- 6.1 Une liste des documents et des notes de travail examinés par la Commission, par points de l'ordre du jour, figure en appendice au présent rapport.

- 6.2 Les décisions prises par la Commission sur chacun des points sont mentionnées séparément dans les paragraphes qui suivent. Les textes sont classés dans l'ordre numérique des points de l'ordre du jour examinés par la Commission.